

# *ASSEMBLEE GENERALE*

*Jeudi 18 juin 2015*

*Exercice 2014*

# Sommaire

<b>Rapport Moral</b>	<b>page 2</b>
<b>Rapport d'activité</b>	<b>page 6</b>
<b>Données générales</b>	<b>page 07</b>
1. 1. L'illettrisme : définition et chiffres	page 07
1. 4. Les missions du CRIL	page 08
<b>1. Actions de formation</b>	<b>page 08</b>
2. 1. Tableau des actions	page 09
2. 2. Total heures de formation	page 10
<b>2. Actions en direction des apprenants</b>	<b>page 10</b>
3. 1. Actions d'apprentissage – réapprentissage du français	page 10
3. 2. Action PASSERELLE	page 10
3. 3. Accéder au livre sous toutes ses formes	page 11
3. 4. Défis de l'écriture	page 11
3. 5. Actions à visée socioprofessionnelle / professionnelle	page 11
<b>3. Le CRIL54 et ses partenaires</b>	<b>page 12</b>
<b>2014 - Et après ?</b>	<b>page 13</b>
<b>Annexes</b>	<b>page 14</b>

# **RAPPORT MORAL**

## 2014 – Une année bien remplie

Faire quelque chose pour que les personnes qui ne les maîtrisent pas puissent s'approprier ce qu'on nomme "savoirs de base", telle est la mission qui est confiée au CRIL54, association dont nous défendons les valeurs. Soucieux de répondre à cette attente, durant toute l'année 2014, le CRIL54 (Centre Ressources ILlettrisme de Meurthe-et-Moselle) n'a pas ménagé ses efforts pour optimiser ses moyens et innover, non sans demeurer interrogatif au sujet de son avenir.

Jetant d'abord le regard sur les chiffres, on peut constater que, sur l'ensemble de l'exercice 2014, plus d'une centaine de personnes ont pu bénéficier d'un accompagnement individualisé, quarante-six nouveaux bénévoles ont été formés, cent-soixante-six textes ont été écrits dans le cadre des *Défis de l'écriture*. Ce dynamisme de notre structure, le rapport d'activité en témoigne. Reste que, avant qu'en soit communiquée la teneur, je tiens à mettre l'accent sur les axes majeurs de cette année 2014.

Le premier d'entre eux, c'est la vitalité du réseau de bénévoles.

Ce réseau, ce sont cent quarante-trois personnes engagées à nos côtés pour faire reculer l'illettrisme, soit une progression de 30% par rapport à 2013. Etre bénévole, c'est être dans l'ombre, pour travailler avec des apprenants, certains assidus et volontaires, d'autres plus irréguliers et vite découragés. La tâche est ardue et nous ne rendrons jamais assez hommage à ces femmes et à ces hommes qui, semaine après semaine, donnent un peu de leur temps pour accompagner une personne désireuse d'apprendre le français. Chiffrer le temps consacré à ces accompagnements, revient à constater qu'il équivaut à quatre temps plein. En clair, sans l'investissement des bénévoles, le CRIL54 ne pourrait remplir la mission de lutte contre l'illettrisme qui lui a été confiée.

Le second axe c'est celui qui revient à mener une action prenant appui sur un partenariat ancré dans des territoires.

En fait, une action de lutte contre l'illettrisme n'a de sens que si elle s'inscrit dans une approche globale, consistant à réunir les différents acteurs qui défendent une même cause. Ces acteurs, ils ont noms services sociaux, dispositifs d'insertion, partenaires économiques. Leur champ d'action est différent du nôtre mais nous pouvons nous associer à ce qu'ils font par le biais de nos connaissances dans le domaine de l'écrit.

Soucieux d'apporter une aide efficace, nous avons conçu un répertoire des lieux d'apprentissage du Français implantés en Meurthe-et-Moselle. Est-il utile ? Sans doute puisque 60% des appels téléphoniques reçus au secrétariat du CRIL concernent la recherche de structures susceptibles d'apporter des réponses singulières. S'inscrit dans le cadre de ces réponses, la convention de partenariat que nous venons de signer avec le relais amical Malakoff de Lorraine Sud, organisme souhaitant consolider les activités qu'il anime en direction des personnes en difficulté avec les savoirs de base.

Et l'avenir ? Quid demain des valeurs que nous défendons aujourd'hui ?

Ainsi que nous l'avons souligné lors de nos précédentes assemblées générales, notre association n'est pas sans s'interroger sur son avenir. En effet, comme de nombreuses structures associatives, notre regard ne peut porter loin, et doit souvent s'arrêter à l'espace proche. Conscients de la menace que représente cette vue à court terme, début octobre 2014, nous avons pris l'initiative de proposer une rencontre à nos différents partenaires institutionnels. Élément particulièrement notable : tous ont répondu positivement à l'invitation lancée. En fait, les échanges ont été centrés sur la pertinence et le degré de pérennité du projet CRIL. Chacune des personnes présentes a reconnu l'importance et l'intérêt des actions que mène le Centre Ressources. Mais chacun a aussi insisté sur le fait qu'il est lui-même soumis à des contraintes budgétaires rendant impossible toute perspective de majoration de la subvention qu'il nous accorde.

A noter que, début 2015, lorsque nous avons reçu l'avis relatif à la subvention accordée par le conseil départemental, nous avons eu la joie de constater qu'elle est plus élevée que l'année précédente. Toujours début 2015, nous avons appris le montant de l'aide financière que nous attribue la Ville de Nancy et nous avons reçu l'avis nous informant de la reconduction du poste d'Adulte Relais pour une durée de trois ans.

En matière de reconnaissance, il nous importe de rapporter le geste de Madame la sous-préfète de Lunéville. Désireuse de valoriser l'action menée par les bénévoles œuvrant sur le territoire lunévillois, elle a eu à cœur de les rencontrer. Ladite rencontre a eu lieu le 7 octobre 2014, dans les locaux de la Sous-préfecture de Lunéville.

Le CRIL<sup>54</sup> aujourd'hui, c'est aussi un conseil d'administration motivé, un bureau investi et une équipe de salariées impliquées.

Face à l'adversité, aux situations de plus en plus précaires à l'incertitude du lendemain nous mesurons chaque jour le plus et la force de cet état qui nous permet d'avancer en équipe. Dans cette équipe, chacun occupe une place correspondant à ses savoir-faire. Assurer la gestion et la conduite de la structure, écrire, concevoir de nouveaux projets, en réunissant et unissant nos compétences nous pouvons aller plus loin dans la réflexion et l'action que nous menons ensemble pour faire reculer l'illettrisme.

Cette rigueur de fonctionnement se traduit également dans le compte de résultat que la trésorière va présenter d'ici quelques minutes. Ce jour, c'est avec une certaine fierté que nous allons soumettre à votre vote, un résultat à l'équilibre. Précision importante : ce bilan positif, nous le devons aux nombreuses démarches effectuées en amont, à savoir : déposer nombre de dossiers en réponse à des appels à projets, solliciter des fondations, faire appel au mécénat. Certes, le bilan financier est aujourd'hui positif mais nous sommes conscients de la fragilité de notre structure. En effet, quotidiennement, nous dépensons beaucoup d'énergie dans la recherche de subventions, d'aides financières, de soutiens, tous moyens dont la principale finalité est de nous permettre de gagner en autonomie.

Pour active que soit notre association, force nous est de constater qu'elle est surtout implantée dans le sud du département, à savoir, à Nancy et dans l'agglomération nancéenne, sur les territoires toulois et lunévillois. En clair, nous ne sommes pas présents dans le nord du département. Pour regrettable que cela soit, il est sûr qu'aujourd'hui nous manquons des moyens qui nous permettraient d'assurer cette présence.

Cette assemblée générale est centrée sur le bilan de 2014, mais comment ne pas parler de 2015, alors même que nous sommes déjà à mi-parcours de cette année. Sans s'étendre outre mesure sur le semestre écoulé, nous tenons cependant à dire que, depuis maintenant plusieurs mois, un certain nombre de nouveaux projets sont à l'étude. L'un aura pour cadre le territoire du Saintois, un autre sera lié à l'ESAT (**E**tablissement et **S**ervice d'**A**ide par le **T**ravail) de Ludres, un troisième concerne le projet de coopération avec l'équipe du centre social de Toul. A ces différents projets, vient s'ajouter celui tenant au fait que nous avons décidé de faire paraître une lettre d'information dont la périodicité dépendra du temps que nous pourrons y consacrer et de l'accueil qui lui sera réservé.

Nombreuses sont les personnes qui s'investissent dans ce que notre association conçoit et met en œuvre et je tiens ici à remercier toutes celles qui se tiennent à nos côtés, qu'elles soient bénévoles, membres du conseil d'administration, salariées, ou financeurs.

Vouloir travailler ensemble, chercher des réponses adaptées, c'est important, mais à ce point de mon rapport, comment pourrais-je occulter les contraintes auxquelles est soumise une petite structure comme le CRIL ? Au quotidien, cela se traduit par l'obligation de monter toujours plus de dossiers, et ceux-ci sans cesse plus complexes, par la réception quasi permanente d'évaluations à renseigner, par la nécessité de constamment fournir des justificatifs. Conséquence directe de cette submersion administrative ? Un temps de plus en plus restreint affecté à ce qui devrait être notre première préoccupation, à savoir, la mise en place d'actions au service de la lutte contre l'illettrisme, l'accompagnement des apprenants et des bénévoles.

Certes, le monde associatif n'est pas assujéti aux critères de rentabilité que connaît l'entreprise, mais il est soumis aux mêmes obligations au niveau de la réglementation, de la législation du travail, de la comptabilité, de la responsabilité civile et pénale. Pour une association disposant de peu de moyens, il n'est ni simple, ni facile, d'assumer toutes ces contraintes, aussi justifiées puissent-elles être.

Aussi, et pour conclure, il m'importe de rappeler, et d'affirmer, que le CRIL54 est, d'abord et avant tout, au service de l'être humain et que c'est là sa seule raison d'exister.

Jean-Pierre MANGEL,  
Président du CRIL54

# RAPPORT D'ACTIVITÉ

# CRIL54

## **CRIL54 c'est un acronyme qui, développé, signifie Centre Ressources Illettrisme de Meurthe-et-Moselle.**

Le CRIL54 c'est une association créée en 1992, dans le but d'agir contre l'illettrisme. Elle est installée dans le bâtiment Le Tilleul Argenté, quartier Haut du Lièvre de la ville de Nancy. Elle est gérée par un conseil d'administration.

En 2014, l'association a salarié quatre personnes : une chargée de développement et une conseillère pédagogique, sur deux emplois temps plein ; une animatrice et une secrétaire, sur deux contrats à temps partiel. Ce sont ces quatre personnes qui, au quotidien, sont chargées de mettre en œuvre les actions liées aux buts que l'association choisit de poursuivre dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme.

Avant de présenter ces actions, il paraît important de commencer par préciser quelques notions, dont les suivantes :

- La signification du terme illettrisme ;
- Le nombre de personnes qui, en France, sont concernées par cette situation ;
- Les missions qui sont assignées au CRIL54.
- **Le terme illettrisme**

L'**illettrisme** désigne l'état d'une personne qui a bénéficié d'apprentissages en matière d'écrit, mais qui n'a pas acquis, ou qui a perdu, faute d'entraînement, la maîtrise de la [lecture](#), ainsi que celle de l'[écriture](#) et du [calcul](#). L'illettrisme est à distinguer de l'[analphabétisme](#) : situation de non savoir qui résulte d'une absence d'apprentissage. Le public illettré est également à distinguer de celui que l'on nomme couramment FLE, acronyme signifiant Français Langue Etrangère et servant à désigner les personnes qui ne connaissent pas le français parce que nées dans un pays étranger.

- **En France, nombre de personnes en situation d'illettrisme**

Quels critères utilise-t-on pour déterminer qu'une personne est, ou n'est pas, en situation d'illettrisme ? Que signifie maîtriser la lecture ? Même question à propos de l'écriture et du calcul. A partir de quand, de quoi, peut-on affirmer qu'une personne est en situation d'illettrisme ? Cette interrogation est importante quand on avance des chiffres. Si on s'en rapporte à ceux qui sont publiés par l'ANLCI (**A**genc**N**ationale de **L**utte **C**ontre l'**I**llettrisme), on apprend que 7 % de la population adulte âgée de dix-huit à soixante-cinq ans et ayant été scolarisée en France est en situation d'illettrisme, soit environ deux millions cinq cent mille personnes.



A titre complémentaire, il est important d'ajouter que, selon une étude émanant du Ministère de l'Education Nationale, étude effectuée par la DEPP (Direction de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance), à l'issue des Journées Défense et Citoyenneté qui ont eu lieu en 2014, 9,6 % des participants rencontrent des difficultés en lecture. Dans son détail, cette étude précise que 4,1 % de l'ensemble des jeunes gens concernés éprouvent des difficultés très importantes, et que 8,6 % ont une maîtrise qualifiée de fragile. S'agissant du département de Meurthe-et-Moselle, environ 9 % des jeunes ne maîtrisent pas l'écrit.

Certes, les chiffres indiqués sont toujours sous la barre des 10 %, mais comment ne pas s'interroger quand on sait qu'une personne sur dix n'est pas en capacité de comprendre la lecture la plus basique soit-elle, et ce, alors même qu'elle a la nationalité française et qu'elle est censée avoir été scolarisée ?

- **Les missions du CRIL54**

Définies par l'Agence nationale lors de la mise place des centres, elles sont au nombre de trois, à savoir :

➤ Mission de "Centre Ressources", c'est-à-dire de lieu pouvant fournir aide et conseil dans toute situation en rapport avec l'illettrisme ;

➤ Mission d'accompagnement des personnes qui s'engagent dans une démarche d'enseignement de l'écrit ;

➤ Mission de travail inter partenarial : dans le cadre de cette mission, les responsables du CRIL54 doivent concevoir les actions qu'ils mettent en place en les reliant avec ce que font les acteurs locaux intervenant auprès des populations en difficultés.

Ces missions, le CRIL54 y répond en mettant en œuvre deux types d'actions :

- Des actions de formation, destinées aux bénévoles
- Des actions en direction des apprenants, bénéficiaires d'un accompagnement.

## **1. Actions de formation**

Ce noble et généreux dessein que représente la lutte contre l'illettrisme, le CRIL54 peut le concevoir et le mettre en œuvre grâce à tous les bénévoles qui, répondant aux appels lancés, viennent s'engager dans l'action. En 2014, cent quarante-trois personnes sont ainsi intervenues régulièrement auprès d'hommes et de femmes désireux d'apprendre le français. Ces bonnes volontés, elles sont originaires de tous les coins du département de Meurthe-et-Moselle.

Ceci étant, l'expérience montre, qu'il ne suffit d'être animé de bonnes intentions pour accompagner un adulte dans l'appropriation de la langue. D'où la mise en place de formations et de rencontres permettant aux personnes présentes d'échanger au sujet de leurs pratiques, qu'elles se révèlent positives ou qu'elles soient sources de problèmes difficiles à affronter en solitaire.

Ainsi que le donne à voir le tableau ci-dessous, non seulement nombreuses, mais aussi diverses et variées, sont les actions de formation ayant été élaborées et mises en place au cours de l'année 2014.

	<b>Dates 2014</b>	<b>Intervenants</b>	<b>Lieu</b>	<b>Participants</b>
<b><u>Module de base</u></b>				
<b>1.</b>	27 / 01, 04 / 02, 06 / 02, 18 / 02	A. Wypyszynski, formatrice C2RI et Z. El Maarri, CRIL54	locaux CRIL54, à Nancy	<b><u>15</u></b> : 13 <b><u>F</u></b> emmes + 2 <b><u>H</u></b> ommes)
<b>2.</b>	10 / 10, 30 / 10, 20 / 11, 25 / 11	id. ci-dessus	id. ci-dessus	<b><u>18</u></b> : 16 F + 2 H
<b>3.</b>	25 / 04, 29 / 04, 13 / 05, 20 / 05	id. ci-dessus	Lunéville	<b><u>13</u></b> : 11 F + 20 H
<b><u>Suivi illettrisme</u></b>				
<b>1.</b>	25 / 03	A. Wypyszynski, formatrice C2RI et Z. El Maarri, CRIL54	locaux CRIL54, à Nancy	<b><u>10</u></b>
<b>2.</b>	14 / 10			<b><u>10</u></b>
<b><u>Module FLE, alphabétisme</u></b>	19 / 11, 10 / 12	V. Noisier, CS CAF La Clairière et Z. El Maarri, CRIL54	locaux CRIL54, à Nancy	<b><u>18</u></b> : 15 F + 3 H
<b><u>Réunions de bénévoles</u></b> : deux heures, matin, ou après-midi	14 / 01 11 / 04 16 / 10 23 / 10 28 / 10 13 / 11	G. Henry Colin, formatrice, Z. El Maarri, CRIL54	CRIL54, Nancy Lunéville Lunéville CRIL54, Nancy CRIL54, Nancy Lunéville	<b><u>07</u></b> <b><u>15</u></b> <b><u>08</u></b> <b><u>07</u></b> <b><u>12</u></b> <b><u>11</u></b>
<b><u>Ateliers d'écriture, en vue des Défis de l'écriture</u></b> : une journée de 6 heures	05 / 05 12 / 05 19 / 05 26 / 05	G. Henry Colin, formatrice	CRIL54, Nancy CRIL54, Nancy CRIL54, Nancy CRIL54, Nancy	<b><u>52</u></b> personnes : 35 bénévoles CRIL54 et 17 professionnels

### **En heures de formation, cela représente :**

Module de base	: 1 104 heures
Suivi illettrisme	: 0 120 heures
Module FLE – alphabétisme	: 0 216 heures
Réunions de bénévoles	: 0 120 heures
Ateliers d'écriture	: 0 312 heures

**Total : 1 872 heures de formation**

## **2. Actions en direction des apprenants**

Nombreuses les actions menées en direction des apprenants. Pour 2014, choix a été fait de présenter les cinq qui représentent l'essentiel du travail effectué au CRIL54.

### **2.1 Actions d'apprentissage ou de réapprentissage du français**

Les actions d'apprentissage ou de réapprentissage du français sont assurées par les bénévoles qui font partie du réseau CRIL54.

En clair, en quoi consiste une action de ce type ?

Avant d'être mise en relation avec un formateur, toute personne en situation d'illettrisme venue frapper à la porte du CRIL54 est reçue par la conseillère CRIL54. Lors de ce premier rendez-vous, celle-ci lui apprend qu'il s'agit d'un accompagnement individuel mis en place en un lieu et suivant un horaire fixés après accord entre les deux parties. Si la proposition qui lui est faite lui convient, le demandeur rencontre le formateur avec lequel il va travailler et l'apprentissage peut commencer. Combien de temps va-t-il durer ? Cela dépend essentiellement du point que l'apprenant souhaite atteindre. Ceci étant, l'action n'excède jamais deux ans, et ce, même si l'apprenant n'a pas acquis une maîtrise que l'on peut qualifier de satisfaisante. En fait, à partir d'un certain moment, l'apprenant qui veut se perfectionner peut franchir le cap de l'accompagnement individuel pour aller dans un groupe, lieu dans lequel il pourra expérimenter concrètement la réalité sociale de la parole et du langage.

### **2.2 PASSERELLE**

PASSERELLE est un sigle représentant une action conçue **P**our **A**ccompagner la **S**colarité de **S**es **E**nfants, faciliter les **R**elations avec l'**E**cole et **L**'apprentissage de la **L**ecture et de l'**E**criture. Mise en place par le CRIL54 en 2012 et s'inspirant des AEF (**A**ctions **E**ducatives **F**amiliales), PASSERELLE a eu pour objectif d'aider des parents en difficulté avec l'écrit à s'engager dans le suivi de la scolarité de leurs enfants. Mais mobiliser les familles est difficile et en dépit des démarches qui ont été effectuées très peu de parents sont parvenus à se mobiliser, fût-ce a minima. En juin 2014, il a donc été décidé de mettre un terme à cette action.

### **2.3 Accéder au livre sous toutes ses formes**

Cette action est menée en partenariat avec la Médiathèque de Nancy. Elle a pour finalité d'amener des personnes peu familières de l'écrit à fréquenter ce lieu de culture qu'est une bibliothèque, lieu qui, de prime abord, les intimide. Visiter les locaux, -ceux de Nancy Manufacture et ceux du Haut du Lièvre-, s'inscrire, prendre une carte, connaître les procédures d'emprunt, tels ont été les premiers objectifs de l'action. Trois rencontres ont été organisées en 2014. Une vingtaine de participants, -apprenants et bénévoles-, ont répondu "Présent" à chacun des rendez-vous ayant été proposés.

### **2.4 Défis de l'écriture**

Les *Défis de l'écriture*, c'est l'action qui, au fil des ans, est devenue opération phare du CRIL54. En 2014, l'activité a été centrée sur les dix mots proposés par le Ministère de la Culture, dans le cadre de la semaine de la francophonie. Pour déroutants qu'aient pu être les mots à utiliser, cent-soixante-six personnes sont parvenues à les mettre en texte

L'opération *Défis de l'écriture* 2014 a été clôturée au cours de l'après-midi du vendredi 28 novembre. La manifestation s'est déroulée au Centre culturel André Malraux, sis à Vandoeuvre les Nancy. Ce jour-là, quelques uns des textes produits par les participants ont été mis en voix et en espace par des comédiens du Théâtre de Cristal, de Vannes le Châtel. En réponse à la proposition qui leur avait été faite, plusieurs auteurs ont souhaité monter sur scène pour lire leur écrit. Ils ont été initiés à l'art de lire à voix haute, face à un public, par un des acteurs de la compagnie Théâtre de Cristal.

A titre d'appui aux *Défis de l'écriture*, contact a été pris avec le service culturel de la Ville de Nancy. En lien avec l'animateur du pôle, trois visites ont été programmées : une au Musée des Beaux Arts, une seconde au Musée lorrain, une troisième au Musée de l'Ecole de Nancy. Vingt-cinq personnes, -apprenants et bénévoles-, ont participé à la visite guidée de ces trois lieux de culture.

### **2.5 Actions à visée socioprofessionnelle ou professionnelle**

Aujourd'hui, quelques uns des apprenants bénéficiant d'un accompagnement assuré par le CRIL54 ont un emploi. Ceci étant, nombreux sont aussi ceux qui s'engagent dans l'apprentissage du français avec le désir d'accéder à un métier ou à une formation, en étant conscients du fait qu'ils auront plus facile d'obtenir quelque chose s'ils améliorent leur maîtrise de la langue. D'où leur inscription au CRIL54.

C'est en étant porteur des attentes de ces apprenants que le CRIL54 participe à l'action intitulée "*Les savoirs de base au service du projet professionnel*", mise en place que le territoire de la Communauté urbaine du Grand Nancy. En clair, il s'agit de proposer un accompagnement pédagogique en vue d'un emploi ou d'une formation.

Ceci étant, même s'il est quelquefois difficile d'atteindre cet objectif, il n'en demeure pas moins que les apprenants concernés ont toujours la joie de constater qu'ils acquièrent une certaine autonomie. Celle-ci se traduit différemment pour les uns et pour les autres. Ainsi certains ont-ils le plaisir de constater qu'ils peuvent maintenant suivre la scolarité de leurs enfants ; d'autres sont maintenant en mesure de s'inscrire au permis de conduire ; quelques uns remarquent aussi qu'ils sont devenus plus à l'aise à l'oral. Ainsi qu'on peut aisément l'imaginer, toutes ces avancées, si petites soient-elles, sont autant de plus et d'améliorations du quotidien. Un tel type d'accompagnement dure généralement entre douze et dix-huit mois.

### **3. Le CRIL54 et ses partenaires**

Ainsi qu'on vient de le voir, le CRIL54 c'est un nombre important d'actions. Mais celles-ci pourraient-elles être conçues et mises à exécution si le centre vivait replié sur lui-même ? Non, bien sûr. En fait, s'il est un élément fondamental pour les responsables et les salariées du CRIL54, ce sont les liens existant entre l'association et l'ensemble de ceux que l'on nomme "Partenaires". Ils sont aujourd'hui nombreux et si nous ne pouvons les citer tous, il nous importe cependant de mentionner ceux avec lesquels nous coopérons de longue date. Ce sont les suivants :

- Nos partenaires institutionnels : le Conseil général, la Communauté urbaine du Grand Nancy, l'ACSE, la Région lorraine, les municipalités de Nancy, Laxou, Maxéville, Vandoeuvre les Nancy, Lunéville et Toul.
- Les partenaires avec lesquels nous échangeons au sujet des méthodes et actions à promouvoir pour lutter contre l'illettrisme : l'ANLCI (**A**gence **N**ationale de **L**utte **C**ontre l'**I**llettrisme) et le C2RI (**C**entre **R**égional de **R**essources contre l'**I**llettrisme) ;
- Les associations, organismes, centres sociaux, Foyers, Maisons des Jeunes, dispositifs de réussite éducative avec lesquels nous sommes en relation dans le cadre des actions d'apprentissage du français ;
- Les partenaires culturels : Musées, médiathèques et bibliothèques, théâtres, centres culturels, avec lesquels nous organisons des actions.

Au cours du dernier trimestre de l'année 2014, en réponse aux demandes que nous leur avons faites, nous avons pu organiser plusieurs rencontres avec certains d'entre eux. Soit,

**Lundi 6 octobre 2014** : ce jour-là cinq de nos partenaires institutionnels étaient présents, à savoir : deux personnes pour le Conseil général, -une élue et un technicien-, une conseillère municipale pour la Ville de Nancy, la déléguée du Préfet de Meurthe-et-Moselle pour le Plateau de Haye, un chef de service de la direction départementale de la cohésion sociale.

- **Mercredi 8 octobre 2014** : visite de M. L. Hénart, maire de Nancy.
- **Jeudi 16 octobre 2014** : présence au conseil d'administration de Mme D. Bezaz, conseillère régionale élue.

Par ailleurs, les membres du Bureau CRIL54 ont également reçu :

- **Vendredi 7 novembre 2014** : le directeur du centre social de Toul.
- **Vendredi 21 novembre 2014** : la directrice de la Maison de l'Emploi du Grand Nancy.

Ces rencontres ont permis de présenter les actions conçues et mises en place par le CRIL54 en vue de lutter contre l'illettrisme. Elles ont également permis d'exprimer les craintes concernant l'avenir de la structure. Conscient de la situation, chacun des partenaires dit être soucieux de continuer à défendre le CRIL54, à défaut de pouvoir augmenter la contribution financière qui est accordée, celle-ci relevant de décisions prises à plus haut niveau.

## **En 2014 - Et après ?**

Au moment où se tient cette assemblée générale, le CRIL54 est une structure bien vivante, convaincue de devoir continuer à mener des actions visant à faire reculer l'illettrisme. Celles présentées dans le cours de ce rapport sont une preuve du dynamisme qui anime l'association.

Ceci étant, conscient de ses fragilités, le CRIL54 continue à chercher des ouvertures susceptibles de générer une part des subsides dont il a besoin pour assurer son fonctionnement. Ainsi que l'a noté le Président dans le rapport moral, plusieurs projets sont actuellement à l'étude, notamment avec l'ESAT de Ludres, et la communauté de communes du Saintois.

Qui veut vivre ne peut se contenter de rester sur place et d'attendre, mais doit entreprendre. Cette conviction constitue la force qui anime les responsables du CRIL54 et les pousse à poursuivre l'action dans laquelle ils se sont un jour engagés.

Quotidiennement confronté à un écrit partout présent et à des machines qui nécessitent de savoir le décrypter, peut-on imaginer les difficultés auxquelles doit constamment faire face celui qui ne maîtrise pas la lecture et l'écriture ? Parce qu'il le rend autonome, l'écrit est ce qui permet à tout individu de pouvoir vraiment prendre la place qui lui revient dans la société à laquelle il appartient